

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles 2121-10, L 2121-11, L 2121-12 du C.G.

Des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, **le mercredi 16 Septembre 2026**

A 18 heures 30, à la salle « La Salangane »

Affiché, le 10 Septembre 2026

Session _____ ordinaire

Convocation

ORDRE DU JOUR :

I – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 17 Juin 2026

II - Gestion Communale

- 1) Approbation du règlement intérieur du conseil municipal
- 2) Proposition d'approbation d'une convention de participation financière entre les communes de Barbâtre, Noirmoutier en l'île, La Guérinière et L'Épine relative au financement d'un système de vidéoprotection aux accès de l'île de Noirmoutier

- 3) Solidarité en faveur des communes sinistrées
- 4) Domaine des Corsaires : Avenant n°4 - prolongation de la durée de la convention avec EPF
- 5) Remboursement à un adjoint du Maire d'un abonnement mensuel pour les animations
- 6) Avenant 1 - Lot 11 RICHARD et GOURAUD : 4 logements rue Henri Martin
- 7) Avenant N°1 - Lot 8 AUCHER : 4 logements rue Henri Martin
- 8) Avenant N°2 - Lot 1 Démolitions et gros œuvre Rénovation énergétique de l'école LEROY MAURICE ET FILS
- 9) Avenant N°1 - Lot 5 Menuiseries extérieures et intérieures bois Rénovation énergétique de l'école SARL GUILBAUD
- 10) Convention d'adhésion au service de médecine du travail du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Vendée
- 11) Adhésion à la prestation « Missions Temporaires » du Centre de Gestion de la Vendée
- 12) Adhésion à la prestation chômage du Centre de Gestion de la Vendée
- 13) Désignation de référent (s) parmi les élus au titre d (e) :
 - a) Esnov
 - b) La laïcité
 - c) L'handicap et accessibilité
 - d) La colocation solidaire intergénérationnelle en partenariat avec l'association Gabrielle et Léo

III – Personnel Communal

- 1) Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} Classe à partir du 1^{er} Octobre 2026

IV – Informations

- 1) Délégations du Conseil Municipal au Maire
- 2) Modification des horaires d'ouverture de la Mairie/ APC
- 3) Nouveau prestataire camping-car Park pour l'aire de camping-cars
- 4) Point Contentieux
- 5) Notification d'un porter à connaissance du risque inondation-submersion issu de l'étude pour la révision du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) de l'île de Noirmoutier et Réunion Publique PPRL le mercredi 7/10/26 à La Salangane

Le Maire,
M. Jacques BOBIN

